



Décision n° **FDC31-AICA RIEUTORD-2023-04** portant agrément de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union du Rieutord

Vu les articles L. 422-2, L. 422-24, R. 422-63 et R. 422-64, R. 422-69 à R. 422-78 du code de l'environnement,

Vu le statut-type des Associations Intercommunales de chasse Agréées (AICA) par union et notamment le principe de continuité des territoires,

Vu le compte-rendu de l'assemblée générale du 1 juillet 2022 par lequel l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Labarthe-Rivière a émis un avis favorable à la création d'une AICA par union,

Vu le compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 juin 2022 par lequel l'Association Communale de Chasse Agréée de Valentine a émis un avis favorable à la création d'une AICA par union,

Vu le récépissé de déclaration de création de l'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union du Rieutord en date du 14 avril 2023,

Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne,

DECIDE

Article 1 – L'Association Intercommunale de Chasse Agréée (AICA) par union du Rieutord, constituée conformément aux dispositions du code de l'environnement, est agréée.

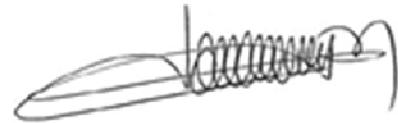
Article 2 – L'Association Intercommunale de Chasse Agréée du Rieutord est constituée des Associations Communales de Chasse Agréées de Labarthe-Rivière et de Valentine.

Article 3 – La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication au répertoire des actes officiels de la Fédération.

Article 4 – Conformément au R.422-40 du Code de l'Environnement, la présente décision fera l'objet d'un affichage dans les communes de Labarthe-Rivière et de Valentine aux emplacements utilisés habituellement par l'administration. L'accomplissement de cette formalité sera certifié par le maire. La décision sera publiée au répertoire des actes officiels de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne.

À Carbonne, le 26 mai 2023

Le Président de la Fédération
Départementale des
Chasseurs de la Haute-
Garonne

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Bernard Portet', with a stylized flourish at the end.

Jean-Bernard PORTET